

LE CONTRAT DE CONFIANCE 2024 - 2028

LES 5 GRANDS AXES

DU CONTRAT DE CONFIANCE DE L'ÉTABLISSEMENT



Acquérir une culture
littéraire, artistique,
scientifique



Découvrir
le monde
économique
et professionnel



S'engager pour une
cause humanitaire
ou citoyenne



Construire
son jugement



Protéger sa santé
et développer
ses compétences
psychosociales

I - Au sein de notre établissement, votre enfant va acquérir une culture littéraire, artistique, scientifique, linguistique.

1. Votre enfant suivra les enseignements des programmes officiels français vérifiés conformes par le ministère français de l'éducation nationale tous les 5 ans dans le cadre de progressions et de modalités d'évaluation communes, dans le respect du contexte national, dans un environnement propice à son apprentissage et dans le cadre d'un pilotage pédagogique favorisant la réussite de tous les élèves.
2. Ses professeurs seront hautement qualifiés. Les enseignants du LFIA sont pour 60 % des fonctionnaires de l'éducation nationale en France ou au Maroc ayant passé un concours théorique, des épreuves pratiques et un stage validé par des inspecteurs. Les 40 % restants sont des professeurs expérimentés qui ont été recrutés sur des diplômes universitaires français ou équivalents.
3. L'établissement s'engagera, selon un calendrier préétabli, dans une démarche d'évaluation de son fonctionnement global, de la qualité de l'enseignement ainsi que dans une stratégie globale de formation continue.
4. Il passera des examens français dont le baccalauréat général selon 6 spécialités générales au minimum et pourra préparer d'autres spécialités avec le CNED.

LE CONTRAT DE CONFIANCE 2024 - 2028

5. Il sera sensibilisé au numérique en utilisant dès l'âge de 6 ans une plateforme numérique et passera une attestation numérique en sixième et une certification numérique en fin de troisième et de terminale.
6. Il apprendra au moins trois langues dès la maternelle : le français, l'anglais et l'arabe* et une quatrième, l'espagnol à partir de 13 ans. *obligatoire pour les élèves de nationalité marocaine.
7. Il pourra présenter la certification en arabe de l'institut du monde arabe (Paris- France).
8. Il pourra aussi présenter la certification en espagnol de l'institut Cervantès (Madrid- Espagne).
9. Il présentera une certification en anglais de l'université de Cambridge (Cambridge-Angleterre).
10. Il pourra s'inscrire à des stages de soutien pour l'accompagner dans sa scolarité, bénéficier d'entraînements à l'oral (Grand Oral et DNB), de sessions de préparation des examens (aide pour le DNB, stages en EPS, certification B2 Cambridge...) ou d'un accompagnement vers l'enseignement supérieur (préparation du concours de médecine au Maroc).
11. Il pourra bénéficier d'un suivi régulier tout au long de sa scolarité et de dispositifs d'accompagnement personnalisés si nécessaire (PPRE, PAP, PAI, AVS).
12. Dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC) :
 - Il sera sensibilisé à l'univers artistique et culturel à travers différentes expériences et pratiques.
 - Il pourra participer à des ateliers artistiques et culturels (arts plastiques, chorale, théâtre, web radio, écriture, éloquence...) proposés par l'établissement et les associations de parents (pour le primaire).
 - Il aura la possibilité de rencontrer des personnalités du monde artistique, littéraire et culturel (auteurs, chorégraphes, conteurs...) selon un parcours culturel défini par niveau.
 - Il aura accès sans restriction (sauf réservation pédagogique par un enseignant) à une BCD au primaire et à une médiathèque au secondaire, dynamiques et proposant de nombreuses ressources ; il y trouvera régulièrement des expositions permettant l'ouverture culturelle.
 - Il aura la possibilité de lire, de travailler, de faire des recherches et de jouer à des jeux de société ou de s'adonner à des loisirs créatifs.
 - Il participera à différents concours (concours de dessins de mangas, concours plumier d'or sur l'orthographe, opération dis-moi 10 mots...), manifestations (journée de la langue arabe, nuit des lectures...) et olympiades.

LE CONTRAT DE CONFIANCE 2024 - 2028

II - Il va découvrir le monde économique et professionnel durant son cursus scolaire

1. Il effectuera un stage en classe de 3^{ème} et un stage en classe de seconde ainsi que des visites en entreprise dès l'âge de 15 ans.
2. Il rencontrera des professionnels du monde de l'entreprise et des responsables d'écoles au sein d'un forum annuel à partir de 15 ans.
3. Il sera accompagné dans son inscription vers le système supérieur français par une équipe de professeurs formés à l'orientation et de conseillers d'orientation.
4. Il sera aussi accompagné dans son inscription vers le système supérieur anglophone par un professeur principal anglophone.
5. Il participera à la cérémonie de remise des diplômes en terminale et y rencontrera d'anciens élèves des promotions précédentes dont une base de données de contacts sera régulièrement enrichie.
6. Il aura la possibilité d'avoir des entretiens individuels avec la professeure documentaliste, le professeur principal et une spécialiste en orientation, disponible pour tous les élèves demandeurs.
7. Des rencontres avec les anciens élèves seront organisées chaque année.

III - Il s'engagera pour une cause humanitaire ou citoyenne et sera acteur de la vie citoyenne de son établissement.

1. Il participera à des clubs ou à des ateliers de son choix : club Nations Unies, club solidarité, club environnement, club journal, club scratch, club échec, club éloquence, club ERA, club égalité, atelier écriture, atelier théâtre, web radio. Chaque élève volontaire pourra bénéficier d'au moins une adhésion à un club durant sa scolarité.
2. Il évoluera dans un établissement écoresponsable, labellisé E3D, avec la possibilité de s'engager dans le domaine du développement durable (éco délégué, club des gardiens de l'atlas, kermesse zéro déchet, tri des déchets).
3. Il contribuera au rayonnement de son établissement en participant à des conférences internationales, des concours, des manifestations sportives ou en aidant le tissu associatif local et des écoles rurales.
4. Il s'initiera à la vie citoyenne en particulier dans le cadre des élections des délégués et des éco-délégués ou des représentants des élèves aux instances de l'établissement.

LE CONTRAT DE CONFIANCE 2024 - 2028

IV - Il construira son jugement et prendra position.

1. Il effectuera une sortie scolaire chaque année à l'école élémentaire et au moins un voyage scolaire au Maroc et à l'étranger durant ses études. Des sorties locales, en relation avec le parcours culturel, seront organisées.
2. Il participera à des débats argumentés en français dès l'âge de 9 ans ou en langue étrangère à partir de 14 ans.
3. Il développera son esprit critique à travers l'Education aux médias et à l'Information (participation au concours de Unes du CLEMI, prévention sur les dangers des réseaux sociaux, fake news, analyse de la fiabilité de l'information, rencontre avec un journaliste...).

V - Il apprendra à protéger sa santé et à développer ses compétences psychosociales.

1. Il participera à un cross progressivement dès l'âge de trois ans.
2. Il passera un brevet de secourisme en quatrième.
3. Sa santé sera surveillée tout au long de la scolarité au sein de notre infirmerie et vous en serez informé.
4. Il aura la possibilité de pratiquer une activité physique supplémentaire dans le cadre de l'association sportive ou des activités proposées par les associations de parents d'élèves.
5. Il apprendra à gérer son stress et ses émotions en pratiquant le yoga ou des activités sportives ou des concours et à travers les compétences psycho-sociales et la discipline positive avec des professeurs formés.
6. Il apprendra à communiquer efficacement et à être habile dans ses relations en pratiquant l'éloquence, le théâtre et en rédigeant des articles dans le journal scolaire et sur les réseaux sociaux ou au sein d'ateliers inclusifs, destinés à l'ensemble des élèves soit pendant le temps scolaire, soit dans le cadre des activités proposées sur le temps périscolaire.
7. Il apprendra à savoir résoudre les problèmes et à prendre des décisions en devenant représentants de ses camarades ou en participant à diverses réunions au sein d'ateliers inclusifs, destinés à l'ensemble des élèves.
8. Il apprendra à avoir une pensée créative ou une pensée critique en assistant à des spectacles, en réalisant des productions artistiques (chorale, concours de dessins, pièces de théâtre...), des exposés, en échangeant avec des intervenants extérieurs (auteurs, illustrateurs, sportifs, comédiens...) ou en préparant l'oral de stage, l'oral du DNB et le grand oral du baccalauréat ...

LE CONTRAT DE CONFIANCE 2024 - 2028

9. Il apprendra à avoir conscience de lui-même et aussi à avoir de l'empathie pour les autres, en passant son permis piéton en primaire et l'ASSR 1 et 2 au collège, en passant le brevet de secourisme ou en s'engageant dans des actions citoyennes à travers un dispositif citoyen et inclusif ainsi qu'à travers les clubs et les instances de l'établissement.
10. Il participera à différentes actions mises en place par le Comité d'Education à la Santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
11. Il évoluera dans un environnement protecteur grâce notamment à la mise en place du programme de lutte contre le harcèlement à l'Ecole (PHARE) mobilisant les personnels, des élèves ambassadeurs et les parents d'élèves.
12. Il aura accès à un espace sécurisé et accueillant à l'image d'une maison du lycéen et d'un espace pour les collégiens.
13. Il aura accès à des infrastructures sportives complète et moderne.

- **Des services en suppléments sont prévus pour les parents qui le souhaitent :**

1. Une garderie de 7h45 à 18h15 (pour les enfants de moins de 11 ans).
2. Un service de restauration adapté à l'âge des élèves : à table, au self-service, à la cafétéria.
3. Des activités sportives facultatives le mercredi après-midi dans le cadre de l'AS et après les cours dans le cadre des activités périscolaires gérées par les associations de parents d'élèves.